

07/06/2010 16:27:00

Baisse de la TVA: les restaurateurs reverseront 1 md EUR en mesures sociales (Synhorcat)

LYON, 7 juin 2010 (AFP) - En contrepartie de la baisse de la TVA obtenue de haute lutte il y a un an, les restaurateurs verseront "un milliard d'euros" chaque année en mesures sociales, a annoncé lundi le Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs (Synhorcat).

Selon le syndicat patronal, qui dressait à Lyon un bilan de cette mesure controversée, l'aspect social "est de très loin" le principal effort consenti par la profession, alors que la baisse des prix, régulièrement critiquée pour son insuffisance, représente "environ 500 millions d'euros".

"Nous avons sans doute fait une erreur de communication en mettant la baisse des prix en avant et ça a été mal compris. Or, certains restaurateurs n'ont pas baissé leurs prix, c'est vrai, mais ils ont embauché", a plaidé le président du Synhorcat, Didier Chenet, lors d'une conférence de presse.

Il a rappelé que les employeurs de la restauration s'étaient engagés le 15 décembre dernier, par un accord entré en vigueur en mars, à revaloriser les salaires, reconnaître la totalité des jours fériés, accorder une "prime TVA" de 2% du salaire annuel et mettre en place une mutuelle.

"Aujourd'hui, il n'y a plus de smicards dans notre profession. On embauche au minimum à 1.673 euros brut mensuels, soit 25% de plus que le Smic", s'est félicité M. Chenet, précisant que les salaires de la restauration restaient calculés "sur la base de 39 heures, soit 10% de temps de travail en plus".

Il a également souligné que 5.700 emplois nets avaient été créés dans le secteur au quatrième trimestre 2009, alors que la restauration était "sur une pente de destruction d'emplois" avant le passage de la TVA de 19,6% à 5,5% en juillet dernier.

Le 28 avril 2009, huit syndicats de restaurateurs et le gouvernement avaient signé un "contrat d'avenir" au terme duquel les premiers s'engageaient notamment à créer 20.000 emplois pérennes et 20.000 contrats d'apprentissage ou de professionnalisation d'ici 2 ans, en contrepartie de la baisse de la TVA.

"Si la tendance de la fin 2009 se confirme, nous serons dans nos objectifs, voire même nous les dépasserons", a estimé le patron du Synhorcat.

Il a néanmoins rappelé que "25.000 emplois environ" restaient vacants dans la restauration, principalement parmi les postes qualifiés en cuisine, espérant que "les meilleures conditions de travail attirent plus de candidats vers ces métiers".

cfe/nd/leb/az